



La lettre d'information des syndicats des Hautes-Alpes



AVRIL 2024

L'EDITO

Au sommaire :

- L'EDITO (P1)
- **Manifestation des fonctionnaires du 19 mars (P2)**
- **FO cheminots : suppressions des personnels dans les gares (P2)**
- **Acte de vandalisme dans le centre de circulation de Gap (P2)**
- **FO CHICAS : Situation dans l'hôpital (P3)**
- **Santé : Mise en danger de la population (P3)**
- **ALD c'est quoi ? (P4)**
- **Profits historiques des entreprises suite aux aides financières (P4)**
- **Stage CSE du 17 au 21 mars (P4)**
- **Formations à venir (P5)**
- **Audience solennelle au tribunal des prud'hommes de Gap (P5)**

Résistances face au Gouvernement qui organise une mise en danger de la population

Le gouvernement ne répond pas aux revendications d'augmentation générale des salaires, ou de retour à une échelle mobile des salaires qui existe par exemple en Belgique. Il refuse le blocage des prix des produits de première nécessité, dont l'alimentaire, qui a pris 20 % en 2 ans.

Les prix du marché de l'électricité se sont stabilisés, mais le gouvernement stoppe le bouclier tarifaire et impose une augmentation de 10 % de la taxe sur les consommations intérieures !

Les banques alimentaires ne désemplassent pas et la Fédération des Associations Générales étudiantes (FAGE) témoigne que « 16% des étudiants non boursiers ne mangent pas à leur faim et sautent jusqu'à trois repas et demi par semaine ».

Les agriculteurs se sont mobilisés en bloquant les autoroutes. Mais c'est lors du salon de l'agriculture que la pression est montée encore d'un cran. Le Président de la République inquiet, a dû reculer en promettant des prix planchers. L'Union départementale FO05 a exprimé son soutien à cette mobilisation et est relié ce mouvement aux revendications de tous les salariés voulant vivre de leur salaire.

Des grèves et blocages surgissent des salariés eux-mêmes comme chez les contrôleurs des trains SNCF avec l'une des plus puissantes grèves constatées ces dernières années (70% des agents en grève). Dans notre département ce sont les agents de la circulation SNCF à Briançon et Chorges qui se sont mobilisés à 100 % (8 agents sur 8) pour refuser la suppression du poste de chef d'équipe et pour

dénoncer la suppression des trains entre Gap et Briançon suite au rétablissement de la ligne après les éboulements. Ils ont obtenu gain de cause, la direction a reculé, le poste sera maintenu !

Le gouvernement met en danger la population avec 10 milliards, d'économie d'argent public en 2024 et 20 milliards en 2025, détruisant de nouveaux les services publics. Il a décidé de faire des économies sur le dos des français ! Alors que Macron a fait le choix d'orienter son économie vers la guerre avec 413 milliards en loi de programmation militaire, il a fait le choix de baisser les cotisations et taxes sur les entreprises alors que les grands patrons continuent de faire des profits historiques.

FO SERA PRESENT LE 1^{ER} MAI AFIN DE PORTER LES REVENDEICATIONS DES SALARIES. NOUS APPELONS TOUS LES SALARIES A SE MOBILISER



Fonctionnaires en manifestation le 19 mars

A Gap plus d'une centaine d'agents des trois fonctions publiques se sont rassemblés au Rond-point du Cèdre et sont partis en manifestation jusqu'à l'Hôpital du CHICAS.

Des militants FO se sont saisis de la journée du 19 mars pour revendiquer **les 29 % d'augmentation du point d'indice** (retards compris suite aux multiples « gel » du point) face à une inflation qui a grimpé de 49% entre 2000 et 2024.

NON au projet de rémunérations au mérite, qui remet en cause les fondements du statut de la fonction publique qui est basé sur l'indépendance face à l'employeur (Etat et collectivités) et l'égalité de droit ! Plus d'1 millions de fonctionnaires ne perçoivent QUE le niveau du SMIC !



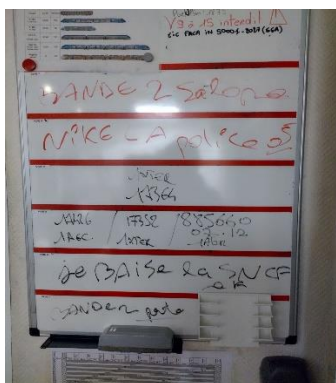
Syndicat FO Cheminots – suppressions des personnels dans les gares

Brigitte Rechichi Trésorière du syndicat et membre de la CE de l'UD : « Quelques soit le métier que l'on exerce en tant que cheminot sur la ligne des Alpes ont subi avec les usagers les restructurations et économies budgétaires.

Les agents de circulation de la gare de Briançon ont cessé le travail trois Week-end successifs en janvier pour exprimer leur exaspération et leur profonde inquiétude face aux suppressions de trains entre Gap et Briançon. 0Des trains sont supprimés le matin, l'aller et retour des travailleurs et celui des lycéens du vendredi soir qui a été avancé de plusieurs minutes ce qui les contraint à prendre un bus pour rentrer chez eux sur un axe routier de plus en plus saturé.

Ces suppressions sont dues aux éboulements qui ont eues lieu en décembre sur la ligne des Alpes et où la vitesse des trains est fortement ralentie, ce qui provoque des retards et des allongements de la durée de parcours. Les éboulements ne sont pas la seule cause de suppression des trains, des emplois sont supprimés, des gares sont fermées. Les trains ne peuvent plus se croiser dans certaines gares comme Savines (fermée). Pour ne pas faire subir ces retards et payer des pénalités au conseil régional, la SNCF suppriment ces trains ».

Acte de vandalisme dans le centre circulation de Gap



Une personne a réussi à s'introduire dans les locaux de la gare de Gap, là où la commande du réseau de Gap jusqu'à l'Argentière est centralisée. Le syndicat FO Val de Durance est intervenu immédiatement pour aider les agents et faire remonter à la direction les nécessaires décisions à prendre pour sécuriser les lieux. Malheureusement les CHSCT ont été supprimés avec la création des CSE, et en conséquence, l'instance à Gap a été délocalisées dans une CSSCT à Lyon créant un manque de proximité pour faire remonter les informations.

Le syndicat des cheminots, profondément attaché à la sécurité des agents et des installations sera reçu par la direction prochainement.

Syndicat FO CHICAS – Situation dans l'hôpital



Jérémie Dalmasso secrétaire du syndicat et membre de la CE de l'UD nous a présenté l'état dramatique du manque de moyens hospitaliers à Sisteron et Gap lors de la Commission Exécutive du 8 Février. Rien qu'en 2022, 6700 lits d'hospitalisation complète ont été fermés dans le pays portant ce chiffre à près de 40000 depuis 10 ans soit une baisse de 9,4 %. Pour notre département et notre hôpital, le CHICAS est « souvent en tension avec un manque de lits chroniques ».

L'hôpital de Sisteron a subi de nombreuses suppressions de services : Le bloc de chirurgie, une stérilisation, médecine, cardio, UHPAD, l'imagerie, le laboratoire, les urgences, le self. Et en 2006 il y a eu la fusion entre Sisteron et Gap

A ce jour il reste sur ce site l'UHPAD 53 lits, 20 lits de médecine, 15 lits d'USSR, les urgences, un service de multi consultations, l'imagerie, le labo et le self.

« L'hôpital de Gap a perdu des lits en USIC (soins intensifs cardio, en chirurgie, médecine...) A ce jour nous avons environ sur le Chicas Gap et Sisteron 572 lits. Les patients subissent des difficultés de prise en charge et certains sont en attente sur des brancards à Sisteron. Il s'agit d'une mise en danger du patient, de retards de prise en charge, d'erreurs médicales. Les soignants ne sont pas satisfaits des soins prodigués. Ils souffrent de plus en plus : augmentation des arrêts de travail, accidents de travail, démissions.

Notre syndicat FO CHICAS est de plus en plus sollicité par des agents qui souhaitent connaître les modalités de départ ou de reconversion professionnelle. Les vocations s'étiolent et disparaissent La direction force la mise en place des 12 heures permettant par occasion de réduire la masse salariale. Malgré le Ségur de la santé nous remarquons que ce ne sont plus des métiers attractifs. Le syndicat FO CHICAS essaie malgré tout de faire remonter les difficultés à la Direction mais le GHT ne facilite pas les choses bien au contraire ».

Le groupement départemental FO 05 a déposé une audience à l'ARS HAUTES ALPES et a été reçu le 26 mars pour porter ses revendications :

- Inefficacité de la direction commune Gap, Briançon***
- Respect du droit syndical***

- Application de la gratuité des soins et des médicaments pour les fonctionnaires hospitaliers***

Santé : Mise en danger de la population !

Le gouvernement multiplie les attaques sur l'accès aux soins, continue le dépeçage des moyens hospitaliers et crée une mise en danger la population (La vétusté des équipements augmente et atteint un seuil de 80 % et 55 % pour les bâtiments en 10 ans).

L'ARS publie une augmentation de 27 % des « événements indésirables graves », ce qui se traduit par des **accidents graves pendant la prise en charge des soins hospitaliers.**

Le Ministre Bruno Lemaire désire maintenant s'attaquer au remboursement à 100 % des ALD (Affections Longue Durée) et a osé déclarer : « Il y a toujours quelqu'un qui paie la gratuité (...) le temps du choix est venu »

Alors que Le gouvernement multiplie les attaques sur l'accès aux soins (doublement de la franchise médicale) ; continue le dépeçage des moyens hospitaliers et crée une mise en danger la population (**La vétusté augmente et atteint un seuil de 80 % pour les équipements et 55 % pour les bâtiments en 10 ans.**)

ALD c'est quoi ?

L'Affection longue durée (ALD) concerne une maladie dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessite un traitement prolongé qui concerne 12 millions d'assurés soit 64 % des dépenses de santé de la Sécurité Sociale.

20 millions sont sujet à une maladie chronique

Si vous êtes atteint d'une maladie grave, évoluant pendant plus de 6 mois et nécessitant un traitement coûteux. **Les soins et les traitements sont pris en charge à 100 % sur la base du tarif de la sécurité sociale.**

Profits historiques des entreprises suite aux aides financières gouvernementales

Le gouvernement continue d'affaiblir le financement de la sécurité sociale et persévère dans l'aide aux entreprises, **(73,8 milliards d'exonérations de cotisations salariales en 2023, elles atteignaient 37 milliards en 2016.** (Rapport de la commission des comptes de la Sécurité sociale).

Les Entreprises du CAC 40 viennent de battre un record historique à la bourse de Paris (le seuil des 8000 points a été atteint, du jamais vu !) Les dividendes versés aux actionnaires se montent à 100 milliards en 2023 (+17 milliards par rapport à 2022).

Des profits historiques, et le Ministre Bruno Lemaire vient d'annoncer une économie de 10 milliards sur les dépenses publiques pour cette année et 20 autres milliards pour 2025...

L'UD FO 05 reste mobilisée pour la défense de nos services publics et de santé et revendique :

- **Réouverture des sites fermés et réhumanisation : (gares SNCF, Trésorerie des finances publiques, accueils Sécurité sociale...)**
- **Maintien des lits et moyens humains dans les hôpitaux publics de Gap, Laragne et Briançon et dans les établissements de Santé Privée.**
- **La sécurité Sociale financée par les cotisations.**
- **Arrêt des exonérations de cotisations salariales**

Stage CSE du 19 au 21 mars



Le stage CSE s'est tenu à l'UD avec 6 militants FO du 19 au 21 mars. L'échange a permis de présenter l'instances, les expériences de terrain mais est revenu également sur du gouvernement de réformer les seuils de mises en place des CSE et donc d'affaiblir, une nouvelle fois les instances de représentation des salariés.

Déjà la loi Rebsamen a fusionné les instances DP, CE et CHSCT et permis la suppression de milliers de représentants du personnel en France.

Abrogation des ordonnances travail - Rétablissement de la hiérarchie des normes – Remise en place CHSCT - Suppression du barème d'indemnisation des prud'hommes.

Formations à venir

Formation	Dates
Fonctionnement et communication du syndicat	Du 3 au 7 juin
Je négocie	Du 8 au 10 octobre
Découverte FO	Du 18 au 22 novembre

Le stage annuel des juges prud'hommes désignés par FO se déroulera du 8 au 12 avril 2024 pour les militants FO du 05 et du 04 à la Freissinouse.

Audience solennelle du Tribunal des prud'hommes de Gap

Des réformes qui affaiblissent les tribunaux de prud'hommes

Extraits de l'intervention du président du tribunal, Marc Giulj, juge salarié et syndicaliste FO



« Le nombre d'affaires nouvelles, pour cette année, a été de 149. 34 en section commerce, 10 en section industrie, 59 en section activités diverses, 15 en section encadrement, 6 en section agriculture et 25 en référé. Le nombre d'affaires terminées est de 130 ce qui est à peu près équivalent à 2022. Au niveau national, nous ne disposons pas des derniers chiffres, mais depuis 2008, le nombre de saisines des prud'hommes a été divisé par deux.

Cette baisse significative s'explique par le fait que les réformes de cette dernière décennie ont eu pour effet

-D'une part, de **rendre plus compliqué le recours aux prud'hommes** (via, par exemple, la réduction drastique des délais de prescription et la complexité accrue pour un salarié de déposer une saisine)

-D'autre part de **dissuader les salariés de saisir le juge** (via, par exemple, le plafonnement des indemnités prud'homales et le recours à la rupture conventionnelle.).

Quelques jours seulement après avoir souhaité remettre en cause la rupture conventionnelle, le ministre de l'Economie, **Bruno Lemaire**, a déclaré qu'il pensait nécessaire de réduire le délai de saisine du conseil des prud'hommes par les salariés. Il s'agirait de le faire passer d'un an à seulement deux mois, pour contester un licenciement. Selon lui, le délai de recours d'un an serait beaucoup trop long.

Il s'agit une nouvelle fois de sécuriser les employeurs en s'en prenant aux droits des salariés.

Rappelons que le délai de prescription, en matière de licenciement, a déjà été considérablement réduit ces dernières années. Il est passé de 30 ans jusqu'en 2008, à 2 ans en 2013, puis à un 1 an en 2017. Cette annonce qui s'attaque une nouvelle fois à la justice prud'homale doit rapidement être abandonnée ».

Prochain Comité Départemental de l'UD FO des Hautes Alpes : 6 juin